

# Assemblée Générale virtuelle des Agents libres

2 avril, 2021 à 10h30

## Présences:

Luc-Martial Dagenais, Geneviève Belzile Champagne, Alejandro Moran, Jod Léveillé-Bernard, Isabel Rancier, Émilie Leclerc-Côté, Emilie St-Germain, Charles Maheux, Mélanie St-Laurent, Denis LaRocque, Sonia Vigneault, Caroline Dardenne, Nadine Meloche, Gabriel Brown, Aliona Munteanu, Claire Gagnon, Dhanaé Audet-Beaulieu, Marie Cantin, Isabelle Pastena, Isabel dos Santos, Silvio Orvieto, Sylvie Dubé, Sylvestre Caron, Johanne Lebrun, Marie-Ève Bélanger, Pierre Limoges, Isabelle de Montigny, Marie-Hélène Prévost.

## Absences motivées:

Roch Aubert, Sandrine Bisson, Marie-Ève Laverdure, Édith Côté-Demers, Marianne Paquette, Thérèse Perreault, Richard Lalancette, Pierre Pinchiaroli, Dominique Lamy.

## Absences:

Mohsen El Gharbi, Charles Gaudreau, Jocelyn Blanchard, Guillaume Regaudie, Pierre Mayer.

## 1 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Présidente: Geneviève Champagne  
Secrétaire : Emilie St-Germain

## 2 Mot de bienvenue et présentation des nouveaux

Présentation des nouveaux Agents libres: Alejandro Moran, Jod Léveillé-Bernard, Isabel Rancier, Emilie Leclerc-Côté et Isabelle De Montigny.

### 3 Lecture et adoption de l'ordre du jour:

**Le point 7 (accès aux breakdowns Casting Workbook) devient le point 5.  
Proposé par Charles Maheux, appuyé par Mélanie St-Laurent. Adopté.**

### 4 Adoption du PV de l'AGA du 17 novembre 2020

**Denis LaRoque en propose l'adoption, appuyé par Sonia Vigneault.  
Adopté.**

### 5 L'accès aux breakdowns du Casting Workbook

Luc-M explique qu'en raison de mesures de resserrement de confidentialité instaurées au fil des ans par le Casting Workbook (CWB), il est devenu de plus en plus malaisant pour le coordonateur d'expliquer au CWB les inévitables fuites indiquant que les breakdowns sont accessibles à nos membres non-abonnés au CWB. De ce fait, il annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet, il ne retransmettra plus les breakdowns CWB aux non-abonnés. Les membres des Agents libres devront s'inscrire à Casting Workbook (en fait, leur banque de données) s'ils désirent recevoir les breakdowns de ceux qui passent exclusivement par cet intermédiaire, entre-autres mais surtout Maxime Giroux et Lucie Robitaille.

Le coût est de 104\$ environ par année, la moitié pour les 60 ans et plus.  
Un sondage rapide indique que sur les 25 participants à cette réunion, environ la moitié entend soit prolonger leur abonnement ou carrément s'abonner. Comme il faut un minimum de 10 Agents libres pour conserver nos privilèges avec CWB, nous ne devrions pas avoir de difficultés à maintenir notre statut auprès d'eux.

#### **Plusieurs membres s'expriment sur le sujet.**

Sonia indique que CWB offre gratuitement une application pour faire des self-tapes et que ça fonctionne super bien.

Caroline est toujours disposée à s'abonner si le quota n'est pas atteint, remercie Luc-M et rappelle que, collectivement, on a réussi à bien s'en sortir jusqu'ici mais elle croit qu'on est rendu au moment de faire un pas en avant.

Geneviève s'interroge sur l'incidence sur la cotisation annuelle des Agents libres et Luc-M souligne que le regroupement financier à hauteur de 500\$ (répartie également entre les abonnés) pour réduire le coût de leur abonnement et compenser les privilèges que ça accordait à tous. Cette somme serait donc libérée pour autre chose.

Suite à une question de Émilie C-L, Luc-M mentionne que les suggestions par courriel demeureront possibles pour les abonnés mais qu'ils pourront aussi le faire par l'entremise du site web du CWB (où il pourront aller chercher des informations supplémentaires). Selon Luc-M, se suggérer via CWB assure que votre dossier complet accompagne votre suggestion (en autant que votre dossier soit à jour) alors que se suggérer par courriel, permet un peu plus de latitudes quand on veut donner des précisions aux directeurs de casting.

Emilie SG dit qu'elle est inscrite depuis longtemps, que le coût en vaut la chandelle et que c'est déductible d'impôt.

Luc-M confirme à Gabriel que les abonnés recevront automatiquement les breakdowns et qu'il

demeure malgré tout l'intermédiaire entre les Agents libres et le CWB mais sans cachotteries.

Gabriel souligne que cette approche est plus légitime et plus appropriée et que c'est mieux pour la réputation des Agents libres.

Le coordonateur mentionne que même abonné CWB, un Agent libre ne peut se suggérer pour des breakdowns à l'extérieur du Québec parce que, dans le reste du Canada, les agences artistiques n'ont pas l'habitude transiger avec les acteurs. Il arrive que ce soit possible mais il doit y avoir un "suggérer" à côté du breakdown).

Gabriel croit que ça serait bien de pouvoir se proposer hors Québec et qu'on devrait essayer de faire bouger les choses de ce côté.

En terminant, Alejandro indique qu'il y a plusieurs webinars intéressants disponibles sur CWB.

## 6 Mandats d'administrateurs à renouveler

Charles et Roch sont en fin de mandat au conseil d'administration.

Nous ne savons pas s'ils désirent poursuivre ou laisser la place à quelqu'un d'autre puisque ni l'un ni l'autre n'a pu se joindre à nous aujourd'hui.

Claire Gagnon signale qu'elle est prête à accepter un poste d'administrateur si l'assemblée l'entérine.

Luc-M résume les grandes lignes du travail au CA.

Charles Maheux rappelle que, même si Charles et Roch choisissent de conserver leur poste au CA, nous pouvons ajouter un 5<sup>e</sup> administrateur conformément à nos règlements.

**Il propose donc Claire comme 5<sup>e</sup> membre du CA**

**Aliona le seconde.**

**Claire est acceptée à l'unanimité.**

## 7 Rapport du coordonnateur

Cette année, nous avons eu plusieurs problèmes de retransmission. Ça va mieux depuis qu'on utilise l'intermédiaire forwardmail.net. Il faudrait peut-être songer à utiliser un serveur dédié.

Sur cette question, le trésorier (Dhanaé) affirme que nous avons les moyens d'un serveur dédié puisqu'on a les fonds pour 4 ou 5 ans sans augmenter les cotisations.

**Il est proposé par Dhanaé que le CA ait la permission de changer de serveur pour un serveur dédié si les problèmes de retransmission reviennent.**

**Appuyé par Marie Cantin**

**Adopté.**

Luc-M souligne qu'il y a beaucoup de mises à jour à faire sur les profils des membres et que ce n'est pas à l'avantage du regroupement: photos qui datent, liens qui ne fonctionnent plus, etc.

Le coordonnateur aimerait qu'on ait une discussion sur une façon de favoriser la participation des membres qui ne peuvent assister aux assemblées pour cause d'emploi de jour.

Plusieurs membres s'expriment ensuite sur des sujets différents entre-autres :

- les comités, possibles vecteurs de projets et façon de motiver la participation
- la durée des mandats du CA qui devrait être intercalée,
- la possibilité d'alterner les assemblées le jour et le soir pour permettre la participation de ceux qui sont indisponibles le jour à cause d'un emploi.
- des rencontres d'échanges entre-nous.

**En vrac :**

Emilie St-G: Trouver des façons de participer. Elle parle d'un comité d'accueil avec qui elle a discuté de ses idées et projets pour les Agents libres. Elle dit que c'est important et que nous avons un beau regroupement justement pour pouvoir élaborer des projets à cogiter.

Caroline explique que le Comité d'accueil a cessé ses activités parce que c'étaient aux parrains que revenait le suivi. Les administrateurs devraient avoir un roulement de mandat pour plus de 6 mois. Elle trouve que la participation des membres n'est pas si mauvaise car 27 personnes assistent à cette assemblée. Regard très positif sur l'implication.

Charles Maheux se souvient que le comité d'Accueil dont s'occupait Daniel encourageait «une discipline» de participation et d'implication.

Isabelle Pastena: le comité d'accueil pourrait être pris par le comité social, de refaire un comité pour recevoir les propositions de projets. Approuve la proposition d'alterner des réunions par exemple le soir au printemps et le jour à l'automne.

Émilie L-C propose une rencontre en été pour partager et échanger.  
Isabelle de Montigny se demande un comité de réseautage existe dans le regroupement.

Geneviève énumère les comités suivants : le CA, le comité promo, le comité party, le comité de la représentation du regroupement et divers comités ad hoc selon les besoins. Pour les mandats au CA, Geneviève suggère 1 an ou 2 ans pour renouveler le CA, la moitié des mandats devrait être intercalée.

Marie fait part de l'idée de faire des rencontres artistiques sur des créations ou sur des questionnements sur notre métier. Un deux heures de rencontre par exemple.

Caroline suggère que l'élection des administrateurs se fasse au printemps, et l'adhésion de nouveaux membres à l'automne. Deux ans c'est un minimum pour les mandats d'administrateurs pour avoir le temps de s'y faire.

Jod trouve utile d'avoir un document explicatif pour les nouveaux et dit que le nombre de participants est plus important que le choix des heures (jour-soir).

Charles Maheux a l'impression qu'une alternance de soir et jour serait bien. Il se demande si les membres n'indiquent pas plutôt leurs préférences lors des Doodles et non seulement leurs indisponibilités.

Claire revient sur la continuité du mandat d'un membre CA pas vraiment clarifiée dans les règlements.

**Caroline propose que l'assemblée printanière traite des nominations au CA et que les délibérations quant aux nouveaux Agents libres se fassent à l'AG automnale. Sylvestre appuie.**

**Adopté à l'unanimité.**

Caroline indique que sur le site, la page «devenir membre», indique que l'adhésion des nouveaux se fait aussi au printemps. Luc-M s'engage à corriger cette erreur.

## 8 Présentation et description du regroupement pour notre site et pour l'UDA

Ce comité, formé de Thérèse, Nadine et Caroline, créé lors de la dernière rencontre de l'année dernière s'est donné l'objectif de réfléchir à la définition de « regroupements d'acteurs » sur le site de l'UDA et, subséquemment sur notre site web, pour la reformuler d'une façon moins alarmante que la présente.

On propose aussi d'ajouter une courte description du regroupement sur le site des Agents libres, peut-être sur le bandeau en en-tête.

À la suite d'échanges de courriels et téléphoniques avec Sylvie Lahaie de l'UDA, une description de ce que sont les regroupements d'acteurs a été proposée par le comité et retenue par l'Uda. Elle est maintenant ajoutée au Bottin. Aussi, l'avertissement péjoratif sur les regroupements été modifié de façon à tenir compte de nos préoccupations.

L'UDA a également retranché de sa liste un regroupement qui n'était pas en opération, à la demande du comité.

Rappel : pour rester dans l'idée d'un collectif, les comités doivent maintenir informé le CA (puisque'il représente tous les membres) et avoir l'accord de celui-ci avant d'agir, comme l'a fait le comité représentation.

Geneviève avance qu'une nouvelle présentation visuelle serait bien. La vidéo présente sur notre page promo Facebook pourrait être renouvelée.

Gabriel se propose d'écrire une description; le comité va communiquer avec lui.

Jod soulève la possibilité de joindre une association d'agences. Caroline et Luc-Martial ne croit pas que ce soit envisageable.

Caroline mentionne que ça fait 25 ans que nous existons, quelqu'un soulève qu'il faut parfaire la relation avec les agences de casting, leur signaler!

À ce sujet, Gabriel mentionne qu'au Québec, les 8 directeurs de casting tirent avantage à travailler avec les agents et ne sont peut-être pas contents qu'on existe... Il faut donc faire attention à ce qu'on dit ou fait pour ne pas se mettre à dos les amis des agents (François Legault - avec les Électrons libres). Garder une politique positive et une stratégie préventive.

Caroline ajoute : ne pas dire qu'on est des acteurs qui se représentent sans agents mais plutôt qu'on est des artistes qui se représentent eux-mêmes (sans l'idée de rejets).

## 9 Varia

Claire rappelle que la signature d'un contrat de pub INM donne le droit au producteur de faire un «move over» tv sans que l'acteur puisse s'y opposer. Elle souligne d'être vigilants et qu'il est important de parler avec le producteur pour savoir ce qu'ils entendent faire avec l'annonce et ainsi entrer en conflit avec de possibles contrats de pub subséquents.

Sylvie voudrait qu'on souligne les 25 ans des Agents libres. Elle suggère aussi que ça serait bien d'avoir une personne ressources pour nous éclairer sur des sujets divers comme les règlements, les ententes collectives, et une liste des agents qu'on peut engager pour des négociations ponctuelles particulières, etc.

Caroline propose plutôt d'y aller au cas par cas et d'interroger les autres membres via notre page Facebook privée pour ces questions et pour partage d'infos et références.

Aliona informe les membres qu'un poste d'enseignement en art dramatique est disponible; intéressés s'enquérir auprès d'elle.

Johanne revient sur un sujet dont elle a traité sur notre page Facebook : le refus qu'elle a essuyé d'un producteur de fournir un extrait d'une production à laquelle elle a participé.

Le producteur a accepté d'envoyer seulement un hyperlien. On n'a pas tous les droits...

## 10 Levée de l'assemblée

**Jod propose la levée de l'assemblée.**

**Silvio appuie.**

**Levée de l'assemblée.**